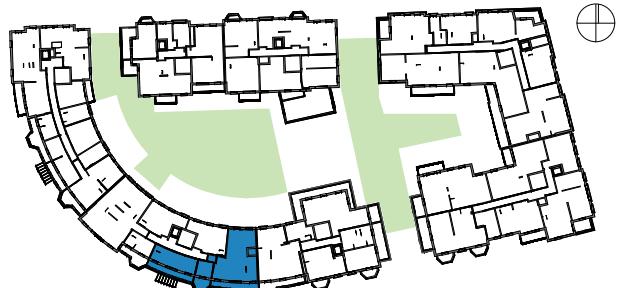


## WHITEHALL



Localisation :  
Zac du Pré de Claye  
Rue de Navarre  
77 Serris

## BATIMENT B



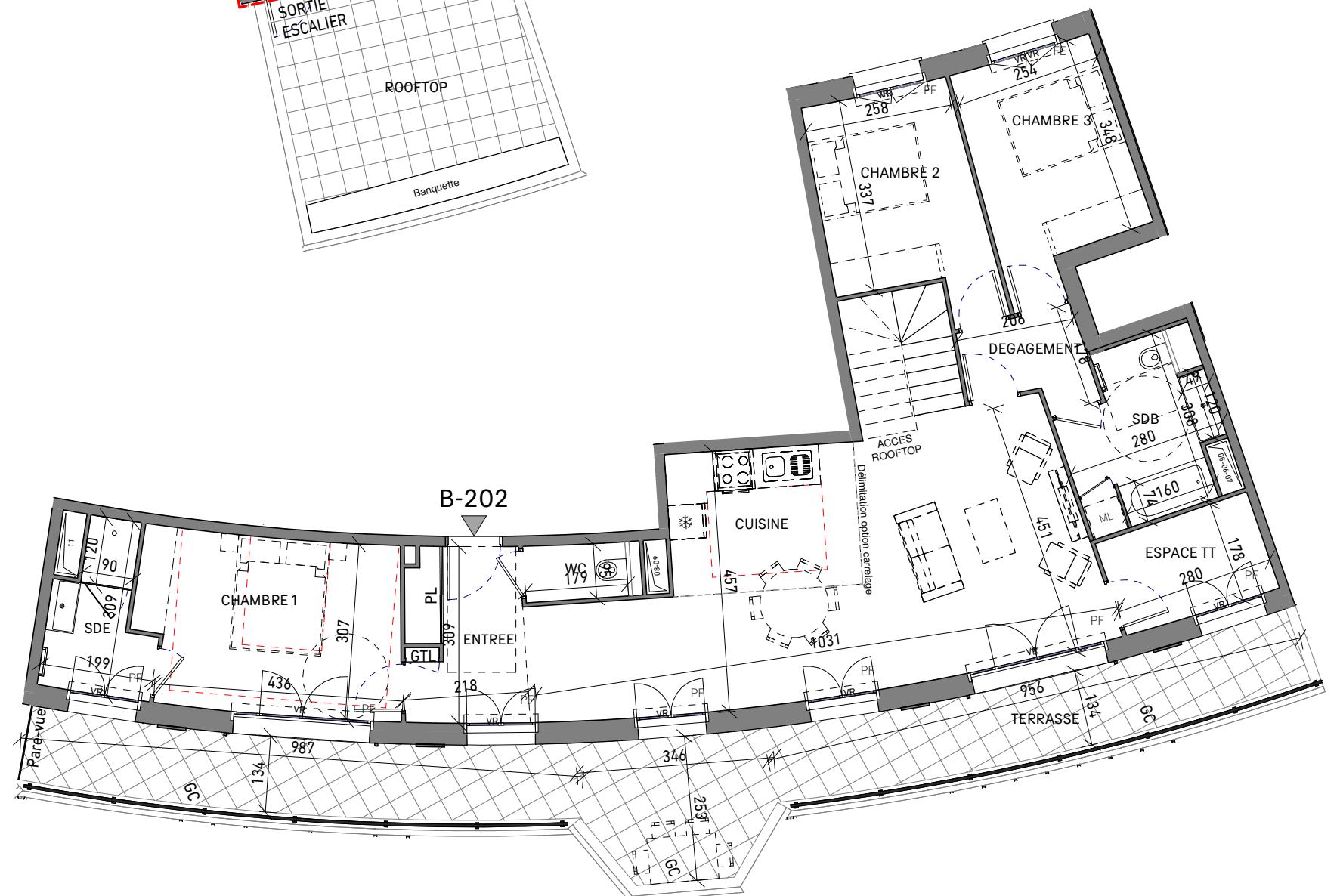
N° B-202 4 PIECES 2ÈME ÉTAGE

## Intérieurs

ENTREE	6.15 m <sup>2</sup>	M : Meuble à évier
SEJOUR	30.95 m <sup>2</sup>	GTL : Gaine technique logement
CUISINE	8.28 m <sup>2</sup>	R : Réfrigérateur
DEGAGEMENT	3.21 m <sup>2</sup>	F : Fenêtre
CHAMBRE 1	13.84 m <sup>2</sup>	PF : Porte fenêtre
CHAMBRE 2	10.09 m <sup>2</sup>	VR : Volet roulant
CHAMBRE 3	10.05 m <sup>2</sup>	FF : Partie fixe
ESPACE TT	4.90 m <sup>2</sup>	VB : Volet battant
SDB	7.20 m <sup>2</sup>	GC : Gardes-corps
SDE	4.39 m <sup>2</sup>	Softie
WC	1.97 m <sup>2</sup>	----- : Equipement en option
		 Colonne

HSP : 2,70m (sauf sous soffite)

Les surfaces habitables et annexes indiquées sont approximatives. Celles des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent. Sur les plans de vente ne figurent pas nécessairement les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, convecteurs ou équipements. Toutefois, lorsque ces éléments sont figurés, ils le sont à titre indicatif, le positionnement de ces ouvrages étant susceptible d'évoluer en fonction des différentes études de conception et techniques des corps d'états. Des modifications sont notamment susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction de l'étude thermique, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les niveaux, les seuils, que les équipements et leur positionnement. Le nombre, l'emplacement et les dimensions des convecteurs sont susceptibles d'être modifiés.



Les surfaces habitables et annexes indiquées sont approximatives. Celles des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent. Sur les plans de vente ne figurent pas nécessairement les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, convecteurs ou équipements. Toutefois, lorsque ces éléments sont figurés, ils le sont à titre indicatif, le positionnement de ces ouvrages étant susceptible d'évoluer en fonction des différentes études de conception et techniques des corps d'états. Des modifications sont notamment susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction de l'étude thermique, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les niveaux, les seuils, que les équipements et leur positionnement. Le nombre, l'emplacement et les dimensions des convecteurs sont susceptibles d'être modifiés.

## L'implantation électrique sera ajoutée ultérieurement.

# PLAN PROVISOIRE ET SURFACES INDICATIVES

05/10/2023 | INDICE 0 |